



## Lettre d'information N°38 - 21 octobre 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**Versement des avances des aides PAC :** Le ministère de l'Agriculture a annoncé le paiement des avances des aides du 1er pilier et de l'ICHN (indemnité compensatoire de handicaps naturels) à compter du lundi 18 octobre. [En savoir plus](#)

### Dans le reste de l'actualité

**Reconnaissance de catastrophe naturelle :** Un arrêté du 15 octobre 2021 paru au Journal officiel du 17 octobre 2021 porte constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [En savoir plus](#)

**Programmes d'investissements des entreprises viti-vinicoles :** La décision de FranceAgriMer INTV-GPASV-2021-58 du 20 octobre 2021 modifie le délai de réalisation des travaux des appels à projets 2020 et 2021 relatifs à la mise en œuvre de l'aide aux programmes d'investissements des entreprises dans le cadre de l'OCM vitivinicole. [En savoir plus](#)

**Rémunération des agriculteurs :** La loi n° 2021-1357 du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs a été publiée au Journal officiel du 19 octobre 2021. [En savoir plus](#)

**Actualités liées au Covid-19 :** Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. Mesures en vigueur à la date du 22 octobre 2021. [En savoir plus](#)

**Loi de financement de la sécurité sociale 2022 :** Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022 a été déposé à l'Assemblée nationale marquant le début de la navette Parlementaire. A ce stade, le texte comporte quelques mesures à destination du secteur agricole. [En savoir plus](#)

**Pacte vert européen :** Le Parlement européen a adopté, mardi 19 octobre 2021, la stratégie

« De la ferme à la table ». La résolution a été adoptée par 452 voix pour, 170 contre et 76 abstentions. *En savoir plus*